

Université de Corse

Lettre au président de la République pour le droit à l'avenir en Corse

Paru le mercredi 27 janvier 2010 à 10:00

Monsieur le Président, En écho au manifeste « Fonder le droit à l'avenir de la Corse » (www.manifestepourledroitlaveniridelacorse.org), nous, acteurs-citoyens de l'Université di Corsica, co-auteurs du texte, en appelons aujourd'hui à votre responsabilité de chef d'Etat.

En toute analyse lucide des réalités et des contraintes qui sont les nôtres, et au-delà des bonnes volontés, s'établit l'évidence : la prochaine échéance territoriale n'ouvrira pas l'horizon des possibles. En l'absence de vision et de débat d'idées, les mécanismes sociopolitiques se trouvent un peu plus verrouillés chaque jour par le non-partage des richesses, créant ainsi une situation artificielle de rareté économique qui collera la Corse dos au mur. Cette île a pourtant des ressources dont la nature et l'histoire nous ont fait dépositaires et qui attendent un développement socialement et culturellement soutenable. À différentes reprises, vous avez montré la volonté de relever ce défi mais le coeur du sujet a-t-il un jour été défini? La Corse, dont le devenir n'est pas uniquement lié au seul champ de compétences de la CTC, ne connaîtra de perspective transformatrice viable que si l'Etat engage de nouveaux paradigmes : citoyenneté culturelle corse, politique des biens communs, repositionnement stratégique de la Corse dans son espace méditerranéen,...

Mener une réflexion à partir de la Corse, apte à offrir une lecture claire et objective de la situation, sans obéir à l'injonction de l'actualité, sans passer commande à un de ces déjà trop nombreux Missi dominici, est sans doute le premier principe d'une méthode qui pourrait nous amener à apporter une solution sur le fond.

N'est-il pas du devoir et du pouvoir d'un chef d'Etat, en conscience et en action, d'imaginer une autre voie que celle, fatale et cruelle pour tous, empruntée par la France et la Corse depuis plus de deux siècles d'Histoire à revers ? N'est-il pas raisonnable de faire le choix partagé de cette mise en oeuvre ambitieuse qui, d'une main équitable, écarterait le destin?

Et ce, en construisant d'abord, en toute sérénité, dans le respect de chacun, une relation politique reconnaissant la permanence du besoin de solidarité et d'appartenance de chaque Corse à sa terre. Instaurer la pluralité comme impératif catégorique, c'est choisir lucidement le partage du pouvoir politique avec les citoyens. Choix décisif qui en (re)légitime l'Etat garantissant la pérennité du contrat social et exige donc que l'initiative soit prise, avec confiance et inventivité, au plus haut niveau.

Si s'engager c'est choisir, nul n'ignore à quel degré de conviction il faut placer l'exercice du pouvoir afin qu'il demeure juste et digne, résolument au-dessus des intérêts particuliers.

Il appartient aux hommes libres et responsables, conscients de la valeur du politique, de travailler au plus vite à la mise en perspective du présent de la Corse, déterminés à montrer que l'innovation en matière d'action politique est la seule réponse à l'urgence.

Antoine Aiello, professeur des universités, président, università di Corsica.

Jean-Baptiste Calendini, directeur de cabinet du président, università di Corsica.

Louis Orsini, maître de conférences associé, università di Corsica.

Paul Marie Romani, professeur des universités, vice-président du conseil scientifique, università di Corsica.

Don-Mathieu Santini, maître de conférences, vice-président du conseil d'administration, università di Corsica.

Jacques Thiers, professeur des universités, università di Corsica.

Dominique Verdoni, professeur des universités, università di Corsica.